

NÉO QUOI ?

Depuis déjà quelques années, la CSQ dénonce le discours néolibéral et propose en contrepartie un projet de société démocratique, écologique, pacifique et solidaire.

Pour plusieurs Québécois, ce discours néolibéral relève de la pure théorie économique et ils ont de la difficulté à le relier à leurs préoccupations quotidiennes. Pourtant, on doit tous savoir que le néolibéralisme repose sur le postulat que le marché représente le plus efficace régulateur social qui soit. Tout doit donc passer par le marché. L'État n'est au plus qu'un mal nécessaire et moins il gouverne meilleur il est. En conséquence, il ne faut pas hésiter à **libéraliser, déréglementer et privatiser**.

Trois petits mots qui selon les grands de ce monde devraient permettre d'accroître la richesse au bénéfice du plus grand nombre. Lorsque vient le temps d'en faire la démonstration, ces mêmes Messieurs nous demandent de leur faire confiance et de laisser le temps au marché de faire ses preuves.

Pourtant, la réalité est tout autre. En effet, partout où les gouvernements ont libéralisé, déréglementé et privatisé (par exemple, dans les années '70 et '80, au Chili, en Argentine, au Brésil, au Royaume-Uni et aux États-Unis), les écarts entre les riches et les pauvres se sont accentués de façon tragique. Ces pays, en terme de PIB, sont effectivement plus riches, mais par contre de plus en plus inégalitaires. Vous pensez que le Canada échappe à la tourmente ? Pas tout à fait. Deux exemples parmi tant d'autres : le nombre d'enfants pauvres au Canada, de 1989 à 1999, a augmenté de 39%⁽¹⁾ et le " nombre de Canadiens qui ont eu recours aux banques alimentaires a doublé depuis 1989 et au moins 750 000 personnes ont besoin de ce service tous les mois.⁽²⁾ " (du jamais vu dans ce beau pays).

Le Québec avait résisté tant bien que mal à cet assaut néolibéral. La forteresse s'est toutefois écroulée le 14 avril dernier. Derrière les six grands chantiers devant conduire à une réorganisation de l'État québécois, il faut voir la volonté du gouvernement Charest d'appliquer les thèses néolibérales avec tout ce que cela peut amener au niveau de la détérioration des services publics et de la paix sociale. À long terme, voilà où les projets de loi 8, 25, 30, 31 ainsi que tous les autres que nous ne connaissons pas encore risquent de nous mener. Compte tenu des impacts de ces projets de loi sur les services publics et ceux qui les dispensent, le gouvernement Charest se doit de dévoiler ses véritables intentions et de consulter sérieusement tous les partenaires qui ont construit l'État québécois. À nous de le lui rappeler haut et fort⁽³⁾ !

⁽¹⁾ Voir le site <http://www.campaign2000.ca/fr/> consacré à la pauvreté infantile au Canada.

⁽²⁾ CSQ, *Pour une analyse de la conjoncture*, novembre 2003, p. 13.

⁽³⁾ Chacune des affirmations avancées dans cet article fera l'objet d'une démonstration plus élaborée dans les prochains numéros du SEP...TIQUE.

Daniel Hamel

NÉO QUOI ? (suite)

Dans un article du numéro de décembre, j'esquissais les bases de l'idéologie néolibérale et je mentionnais que chacun des aspects énoncés serait repris plus en détails dans des articles ultérieurs. Voilà donc le premier article qui ose traiter du concept de base de l'idéologie néolibérale.

C'est à partir de la deuxième moitié du 18^e siècle, en Angleterre et en Europe de l'Ouest d'abord et en Amérique du Nord ensuite, que le capitalisme industriel est devenu progressivement le mode de production dominant. Quiconque se souvient un peu de son cours d'histoire générale se souvient des conditions atroces imposées au prolétariat ouvrier (hommes, femmes et enfants) lors des débuts de la Révolution industrielle. Pour justifier un tel ordre social, la classe dominante avait besoin d'une explication philosophique légitimant leurs pratiques et je dirais même l'exploitation éhontée qu'il faisait du capital humain.

Le philosophe anglais Adam Smith sera celui qui fournira, bien malgré lui, cette explication et deviendra par le fait même, avec l'économiste David Ricardo, grand apôtre du libre-échange, le père de l'idéologie libérale classique. L'idéologie néolibérale dont on parle tant aujourd'hui n'est que la version plus contemporaine de ce libéralisme pur. Dans son célèbre ouvrage intitulé *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* et publié en 1776, Adam Smith évoque une mystérieuse **main invisible** dont l'efficacité est telle qu'on a l'impression que la société fonctionne et s'ordonne toute seule, expliquant ainsi pourquoi il est superflu d'élaborer un projet éthique ou encore un projet politique qui serait au service de la société et des gens qui y vivent.

Cette **main invisible** n'est nulle autre que le marché. Laissez le marché faire son œuvre et le développement économique, la prospérité et le plein-emploi seront au rendez-vous disent les néolibéraux. C'est sur ces prémisses que ces derniers fondent leur prétention à l'effet que le marché ne fait que des gagnants, garantit les libertés (celles des possédants bien entendu) et assure le fonctionnement harmonieux de la société.

À l'époque d'Adam Smith, le marché constituait une réalité observable, je dirais même une réalité physique puisque chaque ville avait en son centre un marché ressemblant en tout point au marché Jean-Talon bien connu à Montréal. Les entreprises étaient petites, oeuvraient sur un territoire restreint et les effets de la loi de l'offre et de la demande étaient également observables. Les acteurs économiques disposaient donc de l'information nécessaire (mais pas nécessairement des ressources financières) pour effectuer des choix « éclairés ».

Or, la réalité d'aujourd'hui est bien différente de celle prévalant à l'époque d'Adam Smith. De nos jours, la régulation de la production passe par deux acteurs majeurs qui viennent par leurs actions interférer le rôle du marché : l'État et les transnationales. En effet, l'État détermine le prix d'une quantité importante de biens et de services (par exemple, le lait, l'éducation, la santé, etc.). Également, à travers un ensemble d'institutions (lois sociales et programmes sociaux) et de réglementation, l'État encadre la production et la consommation de plusieurs de ces biens et services. D'un autre côté, les transnationales, de par leur tendance à la concentration, exercent un contrôle important sur l'offre de produits ainsi que les prix qui s'y rattachent. Ne pensons qu'aux majors du pétrole qui, plus souvent qu'autrement, gonflent artificiellement les prix ou encore au

cartel de l'aluminium mis en place dans les années 1990 dont l'objectif était de contrer la baisse des prix de ce produit.

Enfin, affirmer, comme le font les néolibéraux, que le marché constitue le régulateur social le plus efficace qui soit passe sous silence une réalité qui va à l'encontre de la justice sociale la plus élémentaire : il s'agit de l'inégale répartition des ressources. Quelques exemples tirés au hasard d'un texte d'Ignacio Ramonet¹, directeur du *Monde diplomatique*, vont nous permettre de constater que le marché a failli à sa tâche pour une partie de l'humanité et que peut-être une intervention vigoureuse et efficace de l'État représente toujours une alternative souhaitable.

- « Les trois personnes les plus riches du monde possèdent une fortune supérieure à la somme des produits intérieurs bruts des 48 pays les plus pauvres, soit le quart de la totalité des États du monde. »
- « En 1960 les 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches avaient un revenu 30 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres, en 1995 leur revenu était 82 fois supérieur. »
- « L'abondance de biens atteint des niveaux sans précédent, mais le nombre de ceux qui n'ont pas de toit, pas de travail et pas assez à manger augmente sans cesse. Ainsi, sur les 4,5 milliards d'habitants que comptent les pays en voie de développement, près d'un tiers n'ont pas accès à l'eau potable. Un cinquième des enfants n'absorbent pas suffisamment de calories ou de protéines. Et quelque 2 milliards d'individus - le tiers de l'humanité - souffrent d'anémie. »

Vous pensez que les pays développés échappent à ce constat ? Eh bien dites-vous que les inégalités, que ce soit aux États-Unis, au Canada² ou encore en Europe, s'aggravent d'année en année depuis les années 1980 et que l'appétit des maîtres du monde semble n'avoir aucune limite, mettant ainsi en péril la paix sociale de plusieurs pays. Histoire à suivre.

Je ne peux m'empêcher pour conclure de citer une phrase d'Adam Smith extraite de son ouvrage *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* et que les néolibéraux se font un devoir d'oublier : “ Aucune société ne peut prospérer et être heureuse dans laquelle la plus grande partie des membres est pauvre et misérable. ”

¹ Ignacio Ramonet, “ Stratégies de la faim ”, *Le Monde diplomatique*, novembre 1998, p. 1.

² Voir le numéro de décembre du SEP...tique.

Daniel Hamel

NÉO QUOI ? (suite)¹

Quelques mots encore sur le marché. J'ai indiqué dans mon dernier article sur le sujet que le marché se révélait incapable d'assurer une répartition équitable des ressources. Il s'agit là d'un vice parmi plusieurs. En voici d'autres :

1. Le marché ne répond qu'aux besoins solvables. Autrement dit, si tu as la capacité de payer, tu existes ; dans le cas contraire, je vous laisse deviner. Les tenants du marché à tout prix soutiendront alors que c'est le *mérite* qui détermine qui aura la capacité de payer. Donc, il ne faut pas se scandaliser si l'on produit une quantité phénoménale de produits de luxe ou d'armes de destruction massive ni se scandaliser d'un manque flagrant de biens de première nécessité (nourriture, logement convenable, etc.) pour une large partie de la population mondiale². Tout est question de marché et de capacité de payer. Hors, à ce petit jeu, les joueurs n'ont pas tous les mêmes chances. Exit la justice sociale.

2. Le marché est incapable de produire des biens et des services collectifs. Trois exemples suffiront : la santé, l'éducation et les transports en commun. Ces services sont présentement déficients bien que largement financés par l'État. Essayez d'imaginer la situation si ses services étaient soumis uniquement à la loi de l'offre et de la demande. Ces services seraient beaucoup moins nombreux et réservés à qui ? Eh oui, à ceux qui ont la capacité de payer. Où se situerait la classe moyenne dans tout cela³ ? Serait-elle en mesure de financer le réseau de transport en commun uniquement par le biais de l'achat de billets ?, serait-elle en mesure de financer le coût réel d'une opération et celui d'une année de scolarité à même ses propres revenus ? Évidemment non. C'est pourquoi l'État doit se substituer au marché pour assurer une meilleure répartition de la richesse collective.

3. Le marché ne tient pas compte des externalités. Ce vice est fort important car on parle d'externalité à chaque fois qu'une décision d'un agent économique a un effet sur les autres agents. Donc, lorsque l'utilisation de pesticides par l'industrie agroalimentaire pollue la nappe phréatique, lorsque des entreprises déversent leurs déchets dans les cours d'eau, lorsqu'une entreprise forestière déboise une forêt, on parle d'externalité. Concrètement, vous avez certainement compris la nature du vice : les entreprises refilent à l'État (donc aux contribuables) des frais importants qu'elles refusent de payer.

4. Le marché amène l'utilisation inefficace des ressources. Les tenants du marché à tout prix doivent constamment vivre avec un paradoxe important : ils affirment que la concurrence constitue le fondement de l'économie libérale alors que dans les faits les entreprises font tout ce qui est en leur pouvoir pour limiter cette même concurrence. La constitution d'oligopoles est à cet égard fort révélatrice.

Ces gigantesques entreprises disposeraient de tout le pouvoir économique nécessaire pour diminuer les prix, augmenter la production et ainsi satisfaire plus de besoins⁴. Cependant, de savants économistes (dont plusieurs prix Nobel) ont démontré mathématiquement que la meilleure stratégie à employer pour maximiser les profits consiste à produire moins et à maintenir des prix élevés.

5. Le marché provoque des crises et des récessions. Aux dires des tenants du marché à tout prix, les crises et les récessions sont nécessaires dans le cadre d'une économie libérale. Elles permettent une relance de l'investissement, une baisse des coûts de production, une restauration

du taux de profit et un assainissement des affaires par la disparition des entreprises les moins efficaces. Les crises et les récessions sont donc bénéfiques, d'où l'importance pour l'État de ne pas intervenir et de laisser les mécanismes du marché agir. Mais bénéfiques pour qui ? Encore une fois, les néolibéraux passent sous silence les faillites, le chômage, la misère et le gaspillage énorme de ressources (par le biais, entre autres, de la destruction de produits) causés par les crises et les récessions. Ils passent également sous silence les tensions sociales engendrées par une paupérisation de plus en plus importante de la population, mettant ainsi en péril la paix sociale dans plusieurs pays. Seule une importante intervention de l'État est en mesure de limiter les dégâts causés par les crises et les récessions.

En fait, on revient toujours à la même question : dans quelle société voulons-nous vivre ? Si l'on souhaite voir se développer une société juste où l'on retrouve une grande cohésion sociale, il va de soi qu'il revient à l'État et à aucune autre institution d'assurer par ses politiques une répartition équitable des fruits de l'activité économique.

Prochain numéro : privatisation, libéralisation, est-ce la bonne solution ?

¹ L'essentiel du contenu de ce texte s'inspire de l'excellent ouvrage de J-Claude St-Onge, *L'imposture néolibérale (marché, liberté et justice sociale)*, Montréal, Éditions écosociété, 2000, 202 pages.

² “ Parvenir à la satisfaction universelle des besoins sanitaires et nutritionnels ne coûterait que 13 milliards de dollars, soit à peine ce que les habitants des États-Unis et de l'Union européenne dépensent, par an, en consommation de parfums... ” Ignacio Ramonet, “ Stratégies de la faim ”, *Le monde diplomatique*, novembre 1998, p. 1.

³ La question ne se pose même pas pour les personnes démunies.

⁴ Il est évident qu'une telle façon d'agir pourrait provoquer, tout dépendant du contexte et du secteur d'activité, une pression énorme sur les ressources disponibles. Le but de la démonstration n'est pas de justifier une telle augmentation de la production, mais de démontrer que les entreprises ne travaillent pas pour le bien commun.

Daniel Hamel

NÉO QUOI ? (suite)¹

L'assise idéologique des néolibéraux ne se limite pas à proclamer haut et fort les vertus du marché. En effet, un néolibéral digne de ce nom insistera sur au moins quatre autres points jugés tout aussi essentiels :

- diminution du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ;
- déréglementation et libéralisation ;
- privatisation des secteurs d'activités qui ont échappé à la logique de la rentabilité ;
- compression des programmes et acquis sociaux.

L'objectif avoué de ce programme est de recréer les conditions de rentabilité du capital afin de favoriser la croissance économique, croissance qui évidemment sera profitable à toutes les couches de la population.

Reprenons pour l'instant chacun des points du programme néolibéral ci-haut mentionné et essayons d'y voir un peu plus clair².

Diminution du fardeau fiscal

Selon les néolibéraux, la diminution du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises permet de hausser le niveau de l'épargne. Cette épargne est ensuite convertie en investissements créateurs d'emplois. Voilà pour la théorie. Sachez pourtant qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni et également au Canada, il y a belle lurette que les entreprises ainsi que les nantis bénéficient de réductions d'impôt. À cet égard, les entreprises œuvrant au Québec sont également favorisées puisque si " on considère l'impôt sur le revenu et la taxe de vente, la part des particuliers, qui s'élevait à 62% en 1964, a grimpé à 87% en 1999. Celle des entreprises, pour la même période, a chuté de 38% à 13%. Il y a, depuis des décennies, un formidable transfert fiscal des compagnies vers les particuliers.³"

Ce constat nous incite à penser que le niveau d'investissement ainsi que la création d'emplois ont dû progresser constamment ces dernières années.

Or, il n'en est rien. En effet, entre 1975 et 1994, l'investissement privé au Canada ne s'est multiplié que par 1,9% alors que pour la période 1947 et 1977, caractérisée par une importante intervention de l'État et des impôts importants sur les profits des compagnies et des revenus des personnes riches, l'investissement privé s'est multiplié par 14,4%. Il n'y a donc pas d'adéquation directe entre baisse d'impôts et augmentation de l'investissement. Il est évident par contre que la diminution du fardeau fiscal des entreprises et des personnes disposant d'un revenu élevé explique en bonne partie le manque à gagner que l'on constate dans le financement des services publics, que ce soit au Québec ou ailleurs en occident.

Déréglementation et libéralisation

À l'origine, la réglementation visait à protéger la santé et assurer la sécurité du public. D'où une série de règlements allant de l'inspection des aliments au vote de lois protégeant l'environnement en passant par la santé et la sécurité au travail. Dans un contexte de libéralisation des échanges commerciaux, cette réglementation constitue un frein à la compétitivité des entreprises en raison de l'augmentation des coûts qu'elle entraîne. De l'avis des néolibéraux, la concurrence à elle

seule représente un rempart suffisant et efficace contre la tentation des compagnies de ne respecter les règles du jeu (qu'en est-il des scandales comme BRE-X, WorldCom, Enron ?).

Comme toujours, ce désir de déréglementer et de libéraliser origine du Royaume-Uni. Le mouvement s'est poursuivi aux États-Unis pour enfin aboutir au Canada et au Québec. Quelques exemples. La déréglementation de l'industrie bovine en Angleterre a permis aux producteurs de limiter les contraintes au niveau de l'inspection sanitaire. Résultat : la maladie de la vache folle. La déréglementation du secteur de l'électricité aux États-Unis a permis aux compagnies de hausser leur profit de 21% au deuxième trimestre de l'an 2 000. Dans le même laps de temps, les pannes de courant sont devenues chose courante, la capacité du réseau n'a augmenté que de 6% alors que la demande aux heures de pointe s'est accrue de 25%.

En 1992, le gouvernement canadien déréglemente le secteur de la téléphonie et ouvre le marché des interurbains à la concurrence. Les données fournies par le CRTC en 1997 indique bel et bien une baisse de 20 à 30% du coût des appels interurbains, mais avec, en contre partie, une augmentation de 50 à 60% du service de base, pénalisant ainsi les familles dont les revenus sont modestes. Et comme si cela n'était pas assez, on dénote dès 1995 une perte de 15 000 emplois dans le secteur de la téléphonie. Au Québec, la manie de la déréglementation touche directement la CSST à partir de 1995. De 147 décès dus aux accidents de travail ou aux maladies professionnelles en 1994, on passe à 208 en 1998. Curieusement, durant la même période, le nombre de visites des inspecteurs passe de 48 424 à 12 783. Et ce ne sont là que quelques exemples.

La libéralisation quant à elle sous-entend que les entreprises disposeraient désormais de tous les droits, privant ainsi les gouvernements de la possibilité d'intervenir dans le but de protéger l'intérêt public. Tel était le but des négociations devant aboutir à la signature de l'Accord multilatéral sur les investissements. Heureusement, ce projet n'a pas encore vu le jour grâce, entre autres, à la forte opposition de la société civile. Toutefois, on retrouve dans l'ALENA (le fameux chapitre 11) une clause similaire qui permet aux entreprises privées de poursuivre un gouvernement lorsqu'une politique de celui-ci met leurs profits en danger. Au moins une compagnie américaine (Ethyl) a déjà poursuivi le gouvernement canadien en évoquant cette disposition de l'ALENA. (à suivre)

¹ Pour plus de détails, voir l'excellent ouvrage de J-Claude St-Onge, *L'imposture néolibérale (marché, liberté et justice sociale)*, Montréal, Éditions écosociété, 2000, 202 pages.

² Le peu d'espace disponible nous empêche d'y aller de démonstrations élaborées. Le but de cet article est de démontrer que la logique apparemment implacable de l'idéologie néolibérale peut à tout le moins être questionnée.

³ Pierre Dubuc, " Les provinces et les compagnies ne sont pas les plus à plaindre ", *L'aut'journal*, no 225 (décembre 2003- janvier 2004), p. 6.

Daniel Hamel

NÉO QUOI ? (SUITE)

Dernier volet de notre survol de l'idéologie néolibérale.

Privatisation

Qui n'a pas entendu parler récemment des partenariats public-privé (PPP) ? Madame Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor, en parle comme étant une façon de mieux faire les choses.

Les néolibéraux également en parlent. Il s'agit même pour ces derniers d'un élément essentiel de leur programme. Cela n'est pas surprenant si on considère que les PPP cachent une « volonté idéologique de privatisation à moyen ou à long terme. ¹ » Car pour les néolibéraux, tout doit se marchander ; tous les secteurs d'activité sans exception doivent pouvoir bénéficier des bienfaits de la concurrence et de l'efficacité du privé. La privatisation constitue donc en soi un bienfait.

Pourtant, au Royaume-Uni, là où les PPP ont vu le jour, « les hôpitaux PPP ont donné lieu à une réduction de 30% des lits et de 25% des budgets consacrés au personnel. La qualité des soins de santé en souffre inévitablement. À terme, la construction d'hôpitaux PPP s'est avérée de 18 à 60% plus dispendieuse que les projets d'hôpitaux publics. ²»

Même constat concernant la construction d'écoles PPP. En juin 2000, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis fin à ces projets en raison de coûts trop élevés.

En fait, privatisation et services publics ne font jamais bon ménage. Les exemples abondent en ce sens sont nombreux. En voici quelques-uns. Dernièrement, nous apprenions que le gouvernement britannique songeait à racheter certains tronçons du métro de Londres tellement son entretien avait été négligé. Je dis bien racheter parce que le gouvernement avait tout simplement décidé de se départir de ce service public en le privatisant. Résultat de cette privatisation : une diminution importante des investissements dans le réseau, entraînant par le fait même une augmentation inacceptable des accidents (35 morts et 400 blessés)³.

Toujours au Royaume-Uni, en 1989, le gouvernement décide de privatiser les sociétés d'État responsables de la filtration et de la distribution de l'eau. Les bienfaits de la privatisation n'ont pas tardé à se manifester. Les profits des compagnies sont passés de 3,8 milliards en 1992 à 5,4 milliards en 1996. Une telle hausse des profits est facile à comprendre : hausse des tarifs (le prix de l'eau a augmenté de 13% en 1991 et de 15% en 1992), diminution des investissements dans les usines et les infrastructures, suppression de 4 000 emplois⁴. Qu'advient-il de l'intérêt commun ?

Les programmes sociaux

L'équilibre budgétaire, voilà un autre thème sacré pour les néolibéraux. Si on considère les ralentissements périodiques de l'économie ainsi que les baisses d'impôts consenties aux particuliers et aux entreprises, il est évident que les gouvernements vont prétendre que les coffres sont à sec et que tout le monde (sauf les bien nantis et les entreprises évidemment) doit y mettre du sien si on veut améliorer la situation budgétaire des gouvernements fédéral et provincial et ainsi demeurer concurrentiel. D'où la tentation de sabrer dans les dépenses des programmes sociaux. Tentation est un faible mot puisque rappelez-vous qu'entre 1994 et 1997, les transferts

du gouvernement fédéral aux provinces (santé, aide sociale, éducation postsecondaire) sont passés de 19,3 milliards à 12,5 milliards. Malgré les récentes sommes injectées par le fédéral dans la santé, on est encore au-dessous du niveau de financement de 1994. L'éducation, quant à elle, constitue aux dires de nos dirigeants une priorité. Alors comment expliquer qu'en vingt ans les dépenses du gouvernement fédéral consacrées à l'éducation sont passées de 7,6% à 7,1% du PIB. Au Québec, elles ont diminué de plus de 20%⁵. Et la liste pourrait s'allonger et s'allonger...

Bien sûr, les néolibéraux se feront un devoir de tenter de vous convaincre que l'efficacité du privé n'est plus à démontrer et que moins il y a « d'État » mieux s'en portent les citoyens. Mais je dois insister à nouveau en guise de conclusion sur les effets pervers de l'idéologie néolibérale sur la répartition de la richesse dans le monde et sur la mise en place et le développement de droits fondamentaux (être nourri, soigné, éduqué, logé, etc.) pour l'ensemble des citoyens de la planète. Encore deux petits exemples : « Depuis 1979, le 1% d'Américains les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 157%; quant à ceux (...) qui appartiennent au 20% les plus pauvres, vous gagnez 100 dollars de moins (...) »⁶. » Au Royaume-Uni, 20% des enfants vivent dans la pauvreté alors que ce pourcentage baisse à 5% au Danemark, pays réputé avant-gardiste au niveau de ses politiques sociales⁷.

Oui à la liberté individuelle, mais dans une société solidaire, pacifique, réellement démocratique et écologique. Non à la liberté individuelle uniquement pour les gens qui ont les moyens de se la payer ! Et dans ce monde à construire, l'État demeure un outil privilégié.

Daniel Hamel

¹ Gabriel Danis, « Les partenaires public-privé (PPP) Patronage, Partisanerie et Petits amis... », Nouvelles CSQ, Mars- avril 2004, p. 25.

² Selon une étude *British Medical Journal*, cité dans Ibidem.

³ Vincent Larouche, « La privatisation de la société de transport de Montréal », *l'aut'journal*, no 227 (mars 2004), p. 10.

⁴ J-Claude St-Onge, *L'imposture néolibérale (marché, liberté et justice sociale)*, Montréal, Éditions écosociété, 2000, p. 153.

⁵ Ibidem., p. 155.

⁶ Michael Moore, *Mike contre-attaque!*, Montréal, Boréal, 2002, p. 65.

⁷ Jean-Claude Saint-Onge, op. cit., p. 159.